

TROIS
QUESTIONS À ...

FRANÇOIS CAZEILS,
Délégué interdépartemental 40 et
64 des Sauveteurs en mer (SNSM)

1 La Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) 40 et 64 tient ce matin son assemblée interdépartementale. Quel est le bilan de cette année ? Entre janvier et septembre 2013, les 60 sauveteurs bénévoles des Pyrénées-Atlantiques et des Landes ont réalisé 52 sauvetages. Ces secours ont été mis en œuvre à partir des stations de la SNSM de Capbreton-Hossegor, Hendaye, Bayonne et Saint-Jean-de-Luz. Nous avons porté secours à 52 embarcations de toutes sortes. Nous assurons le sauvetage des vies humaines au large et sur les plages et faisons de la prévention.

2 Quelle est l'origine des ressources de la SNSM ? Est-elle financée par l'État ?

Le grand public a tendance à croire que nous sommes un service public, ce n'est pas le cas. Nous sommes une association loi 1901, qui fonctionne pour 60 à 70 % grâce à des dons privés, et pour le restant par des subventions des collectivités territoriales. En Bretagne, toutes les communes subventionnent la SNSM, car la culture maritime est très ancrée, c'est un petit peu moins le cas ici, même si certaines communes sont très fidèles comme Capbreton, Tarnos ou Biarritz.

3 Pouvez-vous évoquer un sauvetage qui a marqué les esprits ?

Je me souviens d'un bateau de pêche de Capbreton en difficulté. Le bateau était échoué, avec trois hommes à bord que nous avons récupérés. Les équipages de Saint-Jean-de-Luz et Capbreton ont travaillé pendant 14 heures pour ramener le bateau à quai. Propos recueillis par E. F.

Une petite voix de Caracas qui en dit tant

RENCONTRE Mariana Rondon, réalisatrice vénézuélienne, fille de guérilleros, est favorite de la compétition avec « Pelo Malo »

Biarritz

22^e Festival Latino

ÉLISE CHAVOIX

biarritz@sudouest.fr

Mariana Rondon vient de remporter la Concha d'or du meilleur film au festival de Saint-Sébastien. Biarritz Amérique Latine l'avait également récompensée en 2007, avec le titre suprême du festival : un Abrazo du meilleur film pour « Postales de Leningrado ». En 1994, c'est avec un court-métrage, « Calle 22 », que la réalisatrice originaire de Caracas, s'était également distinguée au festival.

Elle débarque, dans cette édition, avec « Pelo Malo », un film sur l'intolérance, qui fait d'elle la favorite de la compétition officielle longs-métrages. Rencontre avec une cinéaste au parcours flamboyant, avant la remise des prix ce samedi soir.

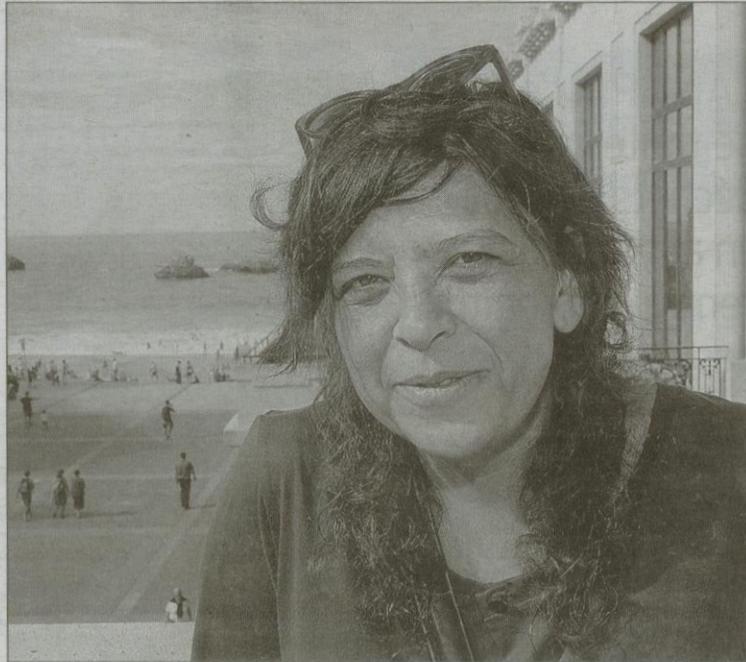
« **Sud Ouest** ». Votre vie personnelle influence-t-elle votre cinéma ?

Mariana Rondon. Si je me suis mise à faire des films, c'est justement parce que dans mon enfance, jusqu'à mes huit ans, j'ai vécu des choses incroyables. Je me suis très vite dit qu'il fallait que j'en fasse des films.

Quel genre de choses incroyables ?

Le jour où je suis née, dans un petit village, c'était le jour de la mère au Venezuela, une photo a été publiée dans le journal local, pour montrer le premier bébé né, ce jour important pour le pays.

Sauf que ma mère, comme mon père, étaient des guérilleros communistes recherchés par la police. Cette photo de leur bébé dans le journal, les a donc forcés à fuir tout de suite. Ensuite, à 5 ans, j'ai été emprisonnée avec ma mère, j'en ai beaucoup de souvenirs. C'est ainsi que j'ai appris les contradictions de



Mariana Rondon vient de remporter la Concha d'Or du meilleur film au Festival de Saint-Sébastien. PHOTO JEAN-DANIEL CHOPIN

l'être humain, un peu plus radicalement et rapidement que les autres enfants je crois. Ce n'est pas une histoire de douleur, mais une histoire de peur.

Quels sentiments avez-vous cherché à faire passer avec « Pelo Malo ». Où en êtes-vous avec la politique ?

J'ai voulu illustrer l'intolérance, la peur d'une mère, que son enfant ne soit pas comme les autres. Dans mes films, je souhaite parler des petites choses qui sont importantes pour nous, je ne parle pas du grand. Je n'évoque que des choses qui me parlent. Le pelo malo, au Venezuela, ce sont les cheveux rebelles, les cheveux frisés que nous avons presque tous, alors que les standards valorisent les cheveux lisses. Je donne une vision propre de la vie, pas stéréotypée, elle est donc forcément politique.

C'est ainsi que votre premier long-métrage a vu le jour, il a ensuite été

primé à Biarritz en 2007. Les choses ont-elles changé pour vous depuis ?

Cet Abrazo m'a permis de distribuer le film en France. D'en faire de multiples copies pour les salles. Il a aussi été sélectionné dans un programme pour les enfants des écoles, la valise pédagogique.

Vous vous passionnez pour les arts plastiques électroniques... Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Au départ je me suis lancée dans les arts plastiques, parce qu'il n'était pas toujours facile, niveau budget, de faire du cinéma. Cette limitation existait moins dans les arts plastiques. Sauf qu'avec ce que je fais maintenant, c'est encore plus difficile... Dans le projet « Elegaste con la brisa », je fabrique des robots qui font des bulles de savon. À l'intérieur des bulles, je projette des films sur des combinaisons génétiques d'animaux, in utero.

Trois mineures interpellées pour vol de tee-shirts

ANGLLET

Les collégiennes charpardeuses ont fini au commissariat

Avec ses deux entrées et une situation hors galerie commerciale, le magasin de vêtements Cache Cache de l'allée du Redon (quartier du Cadran) à Anglet souffre d'un important « taux de démarque ». Beaucoup de vols, mais peu de voleurs attrapés... sauf hier. Peut-être est-ce dû à l'inexpérience des auteurs du vol. Trois collégiennes, qui ont volé deux tee-shirts d'une valeur de 18 euros chacun.

Les collégiennes se sont débarrassées de l'anti-vol des vêtements dans une cabine d'essayage, et ont été repérées par la responsable et les vendeuses, et leurs sacs ont été fouillés. Ils étaient vides. Mais la responsable a remarqué que les trois jeunes filles récupéraient des effets, dissimulés à l'extérieur de la boutique. Il s'agissait des tee-shirts.

Appelée, la police a interpellé les trois mineures, qui ont été emmenées au commissariat de Bayonne. La responsable du magasin Cache Cache, Hélène Lissardy, a déposé plainte. Elle sera convoquée au commissariat pour récupérer la marchandise, endommagée.



La responsable de la boutique a prévenu la police. PHOTO E. F.

FAITS DIVERS

ANGLLET

Feu de cuisine au restaurant Mékong



La patronne et les employés ont eu très peur. E. F.

Hier, vers 14 h 30, un feu de cuisine s'est déclaré dans la cuisine du restaurant de spécialités asiatiques Le Mékong, situé au numéro 65 de l'avenue de Bayonne à Anglet. L'incendie est parti d'un bain de friture après que de l'huile a débordé sur la flamme. La patronne et les employés de l'établissement ont maîtrisé le feu avant l'arrivée des pompiers. Ceux-ci ont toutefois bandé les mains d'une jeune femme, brûlée de façon superficielle. ERDF, le Samu et la police se sont aussi déplacés. Le seul dégât matériel à déplorer est le piano de cuisson.

INTEMPÉRIES

PAYS BASQUE

De petits dégâts matériels et de l'eau

Les fortes précipitations qui ont sévi dans la nuit de jeudi à vendredi et une partie de la matinée suivante ont provoqué des inondations partielles de chaussées, notamment dans le Labourd, entre Guiche et Bidache, avec des routes coupées, et, dans une moindre mesure, dans l'agglomération bayonnaise.

Les pompiers de la caserne d'Anglet ont effectué plusieurs dizaines d'interventions pour des inondations dans des zones habituellement inondables : locaux en contrebas, et pour des arbres tombés sur les chaussées.

La fin de la vigilance météo orange a été signalée hier à 17 heures par la préfecture.



L'agression a eu lieu à propos d'une place de stationnement privée. ARCHIVES MICHEL AMAT

Des coups de feu pour une place

BOUCAU Excédé par les occupants de sa place, le handicapé a tiré des balles en caoutchouc

Cet habitant d'une résidence de Boucau est fondé à récriminer contre les personnes qui occupent de façon récurrente sa place de stationnement privée, l'empêchant de rentrer chez lui. En effet, ce Boucalais est handicapé moteur.

Mais de la récrimination à l'agression, il y a une frontière que le Boucalais a malheureusement franchi. Les faits se sont déroulés mardi 1^{er} octobre. À nouveau, cette personne handicapée constate que sa place de parking est occupée, cette fois par une automobiliste qui s'apprête à récupérer son véhicule.

Le handicapé agresse alors verbalement la conductrice, ainsi qu'un

ami de celle-ci. Une fois la voiture partie, l'explication se poursuit entre les deux hommes.

Blessure superficielle

Le handicapé entre alors dans son domicile et se saisit d'un fusil de chasse à canon scié, chargé de balles en caoutchouc. Avec l'arme, il menace son contradicteur, en pointant le canon contre son cou, tout en l'agressant verbalement. Puis, il fait feu, à la tête.

La victime est blessée de façon superficielle, à la tête. Alertés, les policiers interpellent le handicapé, ils retrouvent également le fusil utilisé pour l'agression et les cartouches. La victime a déposé plainte. Son état n'a pas été sanctionné par des jours d'incapacité totale de travail (ITT). L'agresseur a été convoqué par le parquet. Il sera convoqué au tribunal. E. F.